



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2008 - 2009

ET

PERSPECTIVES D'ACTION
2009 - 2010

Table des matières

Mot du Conseil d'administration

1. Une conjoncture marquée par la crise 3
2. Bilan des interventions de la *Ligue* de l'année 2008-2009 5

Rapport d'activités 2008-2009

1. Libertés civiles 8
 - 1.1. Pistolet Taser 8
 - 1.2. Poursuites-bâillons 8
 - 1.3. Certificats de sécurité 9
 - 1.4. Sécurité vs droits humains : deux situations emblématiques 9
Omar KHADR et Aousfian ABDELRAZIK
 - 1.5. Loi antiterroriste 9
 - 1.6. Droit de manifester 9
 - 1.7. Listes de surveillance et contrôle des passagers 10
 - 1.8. Participation à la *Coalition de surveillance internationale des libertés civiles* 10
 - 1.9. Participation au *Réseau québécois sur l'intégration continentale* (RQIC) 10
2. Droits des personnes migrantes, immigrantes et réfugiées 10
3. Droits économiques, sociaux et culturels (DESC)
 - 3.1. Primauté et justiciabilité des DESC en droit interne 11
 - 3.2. Accès à la justice 11
4. Dossiers transversaux et autres plus spécifiques
 - 4.1. Dossier Montréal-Nord 12
 - 4.2. Examen périodique universel (EPU) 12
 - 4.3. Droit des femmes de disposer de leur corps 13
5. Éducation aux droits
 - 5.1. Bulletins 13
 - 5.2. Fascicules 13
 - 5.3. Soirée sur le droit à l'alimentation 14
 - 5.4. Séminaire *Construire nos solidarités sociales par les droits humains* 14
 - 5.5. Projet *Viser l'intégration par la formation aux droits* 14
 - 5.6. Projet *Exercice des droits humains dans le cadre des partenariats publics communautaires* 15
 - 5.7. *Collectif pour le développement de l'éducation aux droits humains* 15
6. Membership 15
7. Financement 16
8. Vie associative 16

Perspectives d'action 2009-2010

1. Libertés civiles 18
2. Droits des personnes migrantes, immigrantes et réfugiées 18
3. Droits économiques, sociaux et culturels 19

4. Dossiers transversaux et autres plus spécifiques	19
5. Éducation aux droits	19
6. Membership	20
7. Financement	20
8. Vie associative	20
Annexes	
Annexe 1 : Rapport d'activités des sections régionales	21
Annexe 2 : Liste des communiqués, publications, interventions médiatiques appuis et représentations de la <i>Ligue</i> en 2008-2009	22
Annexe 3` Liste des organisations dont la <i>Ligue</i> est membre	32

Le mot du Conseil d'administration

1. Une conjoncture marquée par la crise

Ce qui se présentait il y a quelques mois encore comme une crise essentiellement financière s'est transformée en une crise économique majeure. Les dogmes du tout au marché, de la réduction du rôle de l'État et de la déréglementation sont largement discrédités et il se manifeste une colère populaire contre les dirigeants du monde de la finance et des grandes entreprises. Même si les classes dirigeantes font preuve d'un certain désarroi quant à la manière de résoudre la crise, la nécessité d'appeler l'État à la rescousse et d'avoir recours à des déficits budgétaires pour relancer l'économie est la solution retenue par la grande majorité des États.

Les efforts se résument essentiellement à tenter de relancer l'économie sur les mêmes bases que celles qui ont mené à la débâcle : relance du crédit et de la consommation, réduction des impôts, maintien du libre-échange, comme si la crise s'expliquait uniquement par une trop grande déréglementation et la cupidité des grands dirigeants de la finance et des entreprises. Pourtant, les milliers de milliards de dollars injectés par le gouvernement des États-Unis n'ont pas encore réussi à remettre sur pieds les institutions financières. Paradoxalement, alors même que l'économie américaine demeure chancelante, le dollar US et les bons du Trésor américain demeurent une valeur refuge pour les capitaux. Certains économistes y voient un danger encore plus grand – la création d'une nouvelle bulle autour des bons du Trésor et de l'énorme dette des États-Unis, qui lorsqu'elle éclatera nous plongera dans une crise encore plus profonde. L'intervention des États n'a pas modifié le fait que l'économie demeure assujettie aux mécanismes du marché. La crise sert aussi de prétexte pour bâillonner les revendications visant à améliorer les conditions de vie et de travail de secteurs importants de la population et balayer les acquis de catégories entières de travailleurs, comme ceux de l'automobile, ce qui contribue à accroître le sentiment de fatalisme déjà présent au sein de certaines organisations.

La stratégie d'une relance économique financée par des déficits repose sur l'hypothèse d'une reprise assez rapide. Ce scénario est sans doute exagérément optimiste et il est plus probable que la crise continue à s'approfondir. Dans ce cas, la détérioration des conditions de vie d'une partie croissante de la population et la faillite des politiques de relance créera une situation explosive sur le plan social et politique que les mouvements de droite risquent de mettre à profit en exacerbant le sentiment d'insécurité.

Pendant ce temps, les autres crises produites par le capitalisme – environnementale, alimentaire – sont reléguées au second plan. Malgré les discours ronflants sur le fait que la crise doit être l'occasion de préparer l'avenir, dans les faits, les plans de relance font preuve de très peu d'audace et de vision face aux grands défis auxquels l'humanité fait face.

L'élection de Barack Obama a apporté un certain vent de fraîcheur aux États-Unis avec l'arrivée d'une administration qui a rapidement mis de côté les politiques les plus réactionnaires du gouvernement précédent en matière d'avortement, de méthodes contraceptives, de recherche scientifique, de changements climatiques. L'attitude plus pragmatique d'Obama en politique internationale nous éloigne du spectre que laissait planer l'administration Bush d'une guerre contre l'Iran. Obama n'a cependant pas complètement abandonné la rhétorique de la guerre au terrorisme et il a engagé les États-Unis dans une escalade militaire en Afghanistan et au Pakistan dans laquelle il tente d'enrôler ses alliés.

Il est encore trop tôt pour juger jusqu'à quel point l'administration Obama veut, et peut, apporter des réformes à la société étasunienne – réduction des inégalités, système de santé, etc.. Au niveau des libertés civiles et politiques, l'administration Obama a à peine entamé l'héritage de Bush et se limite pour l'instant à une remise en question des politiques les plus décriées de l'administration précédente

– essentiellement la torture et Guantanamo. Toutes les mesures de surveillance et de contrôle des populations mises en place dans le cadre d'ententes entre les États-Unis et le Canada après le 11 septembre continuent de peser sur nos libertés.

Jusqu'à la fin de 2008, les gouvernements du Canada et du Québec ont nié que le Canada entrerait en crise et ont ensuite minimisé l'ampleur que prendrait celle-ci. Ils continuent de maintenir que celle-ci ne durera pas très longtemps et que le Canada s'en remettra plus rapidement que d'autres pays. Le gouvernement Harper a présenté un budget interventionniste minimaliste, juste suffisant pour permettre à l'opposition libérale de l'appuyer en se sauvant la face. Il prévoit d'autres réductions d'impôts, malgré les déficits budgétaires prévus. Il n'y a pas de place dans ce budget pour la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels, les sans-emploi, les femmes et les autochtones, au contraire. Le gouvernement a repris sa tactique de profiter du budget pour faire adopter des politiques conservatrices qui n'ont rien à voir avec le budget, comme, par exemple, s'en prendre à l'équité salariale dans la fonction publique fédérale. Alors que d'autres pays, à des degrés divers, orientent leurs investissements pour mettre en œuvre des politiques progressistes en matière d'environnement, transport, etc., le gouvernement canadien profite de la crise pour affaiblir les exigences au niveau des études d'impact environnemental dans les projets d'investissement dans les infrastructures.

Le gouvernement Harper continue de faire fi de ses obligations en matière de droits humains et maintient sa position intransigeante par rapport au rapatriement d'Omar Khadr et dresse des obstacles au retour d'Aboufian Abdelrazik, un autre citoyen canadien détenu et torturé à l'étranger grâce aux bons soins du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS). Il a réintroduit les deux clauses de la *Loi antiterroriste* que le parlement canadien n'avait pas reconduites en 2007. Il semble que l'opposition libérale ne s'opposera pas à ces deux clauses comme elle l'avait fait il y a deux ans. Au lieu de mettre en œuvre les recommandations de la *Commission O'Connor*, le gouvernement fait le contraire et réduit le budget du Commissaire aux plaintes de la GRC. Finalement, notons qu'il a annoncé son intention de déposer à nouveau un projet de loi sur la surveillance des communications électroniques qui vise principalement internet.

Le déficit démocratique continue de s'approfondir. Notons en particulier, la difficulté d'accès à l'information gouvernementale, les coupures dans le financement des organisations vouées à la défense des droits, dans les programmes de recherche scientifique et le fait d'orienter les fonds de recherche en sciences sociales vers le monde des affaires. Les grands projets d'infrastructures ainsi que des programmes comme le permis de conduire « plus » et le dossier santé informatisé sont mis en œuvre sans débat public.

Au Québec, les élections ont eu comme effet de permettre l'élection d'un premier candidat de *Québec solidaire*. Par ailleurs, le gouvernement a retrouvé son arrogance de gouvernement majoritaire qui peut gouverner sans l'appui de l'opposition. Dans son budget, le gouvernement a préservé le financement de la santé et de l'éducation, mais il a annoncé que l'équilibre budgétaire serait rétabli dans les années à venir par, entre autres, une augmentation de la tarification des services publics. Il n'y a pas les mesures réclamées pour assurer une plus grande solidarité sociale par un rehaussement des prestations d'aide sociale et du salaire minimum et l'augmentation de la TVQ constitue un impôt régressif. Le gouvernement ne respecte pas ses engagements en matière de logement social. La privatisation du système de santé se poursuit et la réalisation des grands projets d'infrastructures en mode PPP va de l'avant malgré les ratés et les critiques de plus en plus fortes. Des organismes privés, comme la *Fondation Chagnon*, prennent de plus en plus de place dans la définition des politiques sociales. En matière d'environnement, le gouvernement n'a aucun plan de développement cohérent. Au contraire, ses investissements continuent de favoriser l'automobile sur le transport en commun et le harnachement hydroélectrique des rivières plutôt que les énergies alternatives. Notons finalement que le gouvernement Charest est un ardent promoteur des ententes de « libre-échange » entre le Canada et l'Europe ainsi qu'à l'intérieur du Canada (Accord sur le commerce intérieur).

Les émeutes de Montréal-Nord ont été un événement marquant qui a fait ressortir les défaillances dans l'intégration des personnes immigrantes de certaines communautés et les relations conflictuelles entre la police et les membres, principalement les jeunes, de ces communautés. La politique pour lutter contre le racisme et la discrimination dévoilée par la ministre James fait une analyse très pertinente d'une situation qui avait déjà fait l'objet de multiples études, mais n'annonce aucune stratégie concrète (plans d'intervention, échéanciers, budgets) pour transformer la situation. Dans un contexte de crise où les conditions de vie de ces populations se détérioreront et est propice à une montée de l'intolérance vis-à-vis des personnes immigrantes, il y a là aussi matière à un approfondissement des conflits sociaux. Notons, de surcroît, qu'à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, l'Agence des services frontaliers a entrepris de faire des descentes dans des lieux où il y a une forte concentration de personnes immigrantes afin d'arrêter et de déporter les sans-papiers.

Malgré ce sombre bilan, il reste que certaines mobilisations se sont poursuivies et ont donné des résultats positifs. La lutte syndicale coordonnée menée dans le milieu de l'hôtellerie a permis d'obtenir une réduction de la charge de travail des employé-e-s de ce secteur. La mobilisation des professeur-e-s et de la communauté de l'UQÀM) aura permis de maintenir l'enjeu de l'éducation postsecondaire sur la place publique pendant tout le printemps. Plus près de nous, la mobilisation soutenue contre les poursuites-bâillons a forcé le gouvernement à déposer un projet de loi puis à le reprendre malgré qu'il ait été écarté par les élections. La mobilisation de la famille Villanueva et des acteurs de Montréal-Nord fait en sorte de maintenir une pression sur les appareils politiques et judiciaires pour que le climat d'impunité qui règne autour des corps policiers soit brisé. Finalement, une intervention rapide et concertée mise de l'avant par la *Ligue* a permis de faire reculer la Ville de Montréal dans son projet d'interdire le port de masques lors de manifestations.

Ainsi, bien que la crise annonce des perspectives inquiétantes, elle ouvre également des opportunités. Les mouvements sociaux peuvent s'inspirer des luttes victorieuses des dernières années (grève étudiante de 2005, mobilisation contre le Suroît...) et utiliser les remises en question de l'organisation sociale qui émane de la crise pour faire avancer les luttes pour la réalisation des droits humains.

2. Bilan des interventions de la *Ligue* de l'année 2008 - 2009

La dernière assemblée générale avait fait ressortir un certain nombre de champs d'intervention prioritaires pour l'année 2008 – 2009 :

- Mobiliser plus largement sur la banalisation des droits et de leur violation.
- Intervenir sur la répression préventive.
- Intervenir sur les questions de racisme et de discrimination.
- Intégrer dans nos interventions le caractère transversal de la discrimination que vivent les femmes.
- Rejoindre davantage les groupes écologistes et traduire les questions environnementales en termes de droits humains.
- Intervenir davantage sur les atteintes à la vie privée.

En termes d'orientation, nos interventions devaient renforcer le mouvement en faveur des droits humains en faisant valoir :

- l'interdépendance et l'indivisibilité des droits,
- que les droits sont un élément rassembleur de la société.

Ces orientations ont été au cœur de l'action de la *Ligue*. Pour souligner le 60^e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (DUDH), la *Ligue* a organisé un séminaire d'éducation aux droits sur le thème « *Construire nos solidarités sociales par les droits humains* » avec la *Fondation Léo Cormier* et le *Service aux collectivités de l'UQAM*. Le séminaire a été réalisé en collaboration avec d'autres organisations partenaires de la *Ligue* dans la défense des droits. Les débats au séminaire ont été alimentés par un bulletin spécial « *Quels défis pour les droits humains ?* » et un fascicule faisant valoir l'interdépendance des droits. Le séminaire a été un succès, de l'avis même des participants; il a permis de traduire concrètement la notion d'interdépendance, tout en démontrant que beaucoup de travail de sensibilisation reste à faire dans la population. L'autre activité grand public, la conférence du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la crise alimentaire, Olivier De Schutter, a également été fort appréciée.

Comme en témoigne le rapport d'activités qui suit, la *Ligue* a assumé le mandat établi par la dernière assemblée générale en matière de défense des droits, tant au niveau des libertés civiles que des droits économiques, sociaux et culturels. Par ailleurs, nous avons su réagir promptement à la conjoncture, comme l'a démontré notre réaction aux événements de Montréal-Nord. Notre position a suscité beaucoup d'intérêt et a permis d'illustrer concrètement nos préoccupations en matière de profilage, racisme et discrimination. Nous avons également réagi rapidement à la tentative d'interdire les masques dans les manifestations et notre sortie publique a joué un rôle important dans le retrait du règlement.

Avec le projet *Viser l'intégration par la formation aux droits*, la *Ligue* s'est dotée d'outils de formation qui lui ont permis de rejoindre un certain nombre d'organismes d'accueil et de soutien à des personnes immigrantes et réfugiées.

Au niveau du fonctionnement interne, nous avons procédé à l'embauche d'un nouveau responsable des communications au début de 2009 suite au départ de notre ancien responsable à la fin de 2008. L'embauche et l'intégration rapide du nouveau responsable ont permis de limiter la période de flottement dans le travail de la *Ligue*. Par ailleurs, nous n'avons pas réactivé un comité sur les libertés civiles qui aurait eu comme mandat l'analyse globale de la situation à ce niveau. Nous avons continué de fonctionner en sollicitant l'appui ad hoc de militant-e-s dans chacun des dossiers et en nous associant à d'autres groupes dans le cadre de coalitions (Poursuites-bâillons (SLAPP), Taser, Montréal-Nord). Le Conseil d'administration tient à saluer l'implication des membres du Conseil exécutif, le travail d'équipe des permanent-e-s de la *Ligue* et des militant-e-s qui ont réussi, malgré des effectifs restreints, à mener de front l'ensemble des dossiers dans lesquels la *Ligue* est impliquée.

Notre politique de renouvellement du membership sur une base annuelle est finalement rodée. Le comité membership a été actif pour solliciter les membres qui avaient omis de renouveler leur membership dans les deux dernières années, avec comme résultat que nous avons maintenant un membership total de plus de 500 membres. Au niveau du financement, une bonne planification, la participation de la *Fondation Léo-Cormier* dans le cadre du 60^e de la DUDH, la réussite de la soirée bénéfique et l'atteinte des objectifs de la campagne de financement ont permis de finir l'année dans la sérénité avec un léger surplus. Cependant, nous n'avons pas pu dégager les sommes nécessaires pour ouvrir un quatrième poste en cours d'année, tel que souhaité.

Le Conseil d'administration estime que l'orientation que s'est donné la *Ligue* doit être maintenue et qu'elle est d'autant plus pertinente que la crise est porteuse d'injustices et de divisions. Le travail rassembleur entrepris autour des activités du 60^e de la DUDH devra être poursuivi. Nous pourrions compter en cela sur le fait que de plus en plus d'organismes inscrivent leurs luttes dans une perspective d'interdépendance des droits et de convergence dans leurs luttes en faveur d'une société fondée sur la liberté, l'égalité et la solidarité.

La *Ligue* devra dénoncer les stratégies de sortie de crise proposées par les gouvernements qui visent à remettre sur pied une société fondée sur les inégalités, la destruction de l'environnement et la restriction des libertés.

Nous devons revendiquer que les investissements et les politiques de nos gouvernements soient orientés en priorité de manière à garantir les droits économiques, sociaux et culturels. Il faut aussi dénoncer les pratiques qui remettent dans les mains du privé, œuvres charitables et fondations, telle que la *Fondation Chagnon*, le soin de définir les orientations des politiques sociales. Nous devons continuer de travailler en concertation avec les autres groupes de défense des droits qui militent pour une société fondée sur les droits humains et la protection de l'environnement.

Rapport d'activités 2008-2009

1. Libertés civiles

La *Ligue* a principalement concentré ses énergies cette année sur des questions relatives aux pratiques policières (principalement en lien avec le dossier de Montréal-Nord (voir la section « Dossiers transversaux et autres plus spécifiques ») et l'utilisation du Taser), s'est portée à la défense de la liberté d'expression (droit de manifester, poursuites-bâillons) et a poursuivi ses interventions dénonçant de graves violations de droits et libertés commises très souvent à l'égard de membres des communautés arabes ou musulmanes (Omar Khadr, Abousfian Abdelrazik). Elle a en outre poursuivi ses activités de veille, d'observation et de dénonciation des activités gouvernementales menées dans le cadre de la soi-disant lutte au terrorisme.

- 1.1 Pistolet Taser :** À plusieurs reprises, l'utilisation du pistolet Taser par les forces de l'ordre a fait l'objet de manchettes dans l'actualité, mettant en lumière les dangers de son utilisation. La mort filmée de Robert Dziekanski, ce ressortissant polonais mort à Vancouver des suites de cinq décharges successives de Taser, a soulevé l'indignation du public et fait présentement l'objet d'une enquête. Dans le cas du décès de Quilem Registre qui a reçu six décharges de Taser (à Montréal en octobre 2007), la coroner attribuait une part de responsabilité au pistolet. Dans le dossier de Claudio Castagnetta (à Québec en septembre 2007), même si le Taser n'a pas été reconnu dans les causes du décès, le coroner remettait en question son usage. Une enquête de Radio-Canada a pour sa part révélé que les Taser fabriqués avant 2006 et encore utilisés par les policiers au Québec pouvaient produire des décharges électriques plus importantes que ne le prétendait le manufacturier. Suite à ce reportage, le ministre Dupuis a décidé de les retirer et devait faire contrôler les autres en circulation. Pour sa part, la GRC a admis, en février 2009 que la mort faisait partie des risques associés à l'usage de cette arme.

Tout au long de l'année, la *Ligue* est intervenue publiquement à plusieurs reprises ainsi qu'auprès du ministre de la Sécurité publique réclamant un moratoire sur l'utilisation du Taser et une enquête indépendante sur les effets de cette arme. Plus récemment, la *Ligue* ainsi que les membres de la *Coalition Taser* ont convenu d'en demander tout simplement le retrait.

- 1.2 Poursuites-bâillons :** En octobre 2008, les élections provinciales sont venues mettre un terme au processus d'adoption du projet de loi 99 qui visait à contrer les poursuites-bâillons au Québec, dont la version amendée reprenait une bonne partie des modifications demandées par la *Ligue* ainsi que l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* (AQLPA), les *Éditions Écosociété* et le *Réseau québécois des groupes écologistes* (RQGE). Suite à la constitution du nouveau gouvernement, la mobilisation a été reprise dès janvier 2009 afin que celui-ci procède rapidement à l'adoption du projet de loi tel qu'amendé à l'automne dernier, avec certaines autres bonifications. Des représentations ont été faites auprès de la ministre de la Justice, Kathleen Weil, et une vaste campagne de lettres a été menée, rappelant que l'adoption d'un tel projet de loi recevait l'assentiment d'un grand nombre d'organisations communautaires et syndicales. Finalement, ce n'est qu'au moment de la manifestation organisée le 5 mars dernier que la ministre a annoncé le dépôt prochain d'un projet de loi, ce qui fut fait le 7 avril 2009. La perspective de l'adoption d'un projet de loi d'ici juin prochain satisfait la *Ligue*, mais il faut s'en assurer. La *Ligue* demande également que, dans leurs travaux parlementaires, les élu-e-s apportent certaines modifications facilitant l'obtention par la partie qui se dit victime d'une poursuite abusive d'une provision pour frais, versée par la partie qui poursuit. La *Ligue* demande également que le gouvernement travaille à la mise sur pied d'un fonds d'aide pour les victimes et qu'il prévoie un mécanisme de révision de la loi, afin de s'assurer de son efficacité dans quelques années.

1.3 Certificats de sécurité : La *Ligue* a, à certaines occasions, notamment lors des audiences qui se poursuivent dans le dossier d'Adil Charkaoui, marqué son appui aux démarches qui se poursuivent pour dénoncer la nouvelle législation qui, avec l'introduction d'un avocat spécial, ne répond toujours pas aux exigences d'une procédure juste et équitable. Elle a également salué la réduction de certaines des conditions de remise en liberté ayant été imposées à M. Charkaoui tout en dénonçant les autres mesures de contrôle auxquelles il demeure assujéti ainsi que les règles qui continuent de gouverner la mise en application des certificats de sécurité.

1.4 Sécurité vs droits humains : deux situations emblématiques

Omar KHADR

La *Ligue* participe à la *Coalition pour le rapatriement d'Omar Khadr*, ressortissant canadien emprisonné à Guantanamo. Elle a donné son appui ponctuel à diverses campagnes qui ont été menées tout au long de l'année et fait circuler l'information à ce sujet, notamment lors des élections fédérales de l'automne dernier et lors de la venue de Barak Obama au Canada, suite à l'annonce de la fermeture de Guantanamo par la nouvelle administration étasunienne. Elle a également souscrit aux représentations faites par *Avocats sans frontières* auprès du Premier ministre Harper.

Abousfian ABDELRAZIK

Citoyen canadien, Abousfian Abdelrazik est actuellement en exil forcé au Soudan, hébergé par l'ambassade canadienne. Il a été auparavant détenu au Soudan à la demande du Canada et y a été torturé. Il a, par la suite été blanchi par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de toute allégation de risque pour la sécurité nationale. Il demeure toutefois sur une liste noire de l'ONU imposant une interdiction de voyager qui ne s'applique pas cependant dans le cas du retour vers le pays de résidence et de citoyenneté. La *Ligue* a participé à deux reprises à des événements publics visant à réclamer du gouvernement canadien son retour au pays. Elle s'est également impliquée, en mars 2009, dans une démarche visant à obtenir que le Canada renonce à poursuivre les personnes qui entendaient procéder, au nom d'Abousfian Abdelrazik, à l'achat d'un billet de retour par avion.

1.5 Loi antiterroriste : Les élections fédérales de l'automne 2008 ont mis un terme au processus d'adoption du projet de loi qui visait à réintroduire dans la *Loi antiterroriste* les deux clauses crépusculaires (l'une autorisant la tenue d'interrogatoires pour fin d'enquête ou « audiences d'investigation » et l'autre, autorisant des détentions préventives appelées « engagement assorti de conditions ») qui n'avaient pas été reconduites par le Parlement en février 2007. Or, le 12 mars 2009, le gouvernement annonçait son intention de revenir avec un nouveau projet de loi. Les partis d'opposition ne sont pas unanimes pour condamner d'emblée ce projet de loi, le parti libéral ayant indiqué qu'il était ouvert aux amendements qui y avaient été introduits l'an dernier. La *Ligue* participera aux travaux parlementaires qui seront tenus sous peu. Une mobilisation devra également être lancée.

1.6 Droit de manifester : En février 2009, la *Ligue* a fortement dénoncé sur la place publique (lettre ouverte signée conjointement avec des juristes de renommée et conférence de presse) et auprès des élus municipaux le projet de règlement visant à « interdire le port de cagoules et le recours à tout autre moyen de se masquer le visage, sauf en cas de raisons valables, lors de manifestations publiques ». En plus d'exiger des personnes ciblées par les policiers de justifier un quelconque déguisement, le projet laisse les personnes chargées de l'application de la loi, le pouvoir arbitraire de décider ce que seront les motifs valables. La *Ligue* a organisé une campagne pour recueillir l'appui d'organisations afin de dénoncer un tel projet, et elles ont répondu en bon nombre. Le Conseil de ville a finalement décidé de retourner le projet de règlement à la Commission de sécurité publique pour « étude complémentaire ». Il demeure toujours possible que ce projet de règlement revienne à l'agenda du Conseil de ville et la *Ligue* demeure vigilante sur ce point.

Quelques semaines plus tard, faisant référence aux événements survenus lors de la manifestation contre la brutalité policière, quelques élus municipaux ont laissé entendre publiquement leur intention d'étudier la possibilité d'imposer l'obtention d'un permis de manifester comprenant l'obligation d'en divulguer le parcours. Une rencontre a eu lieu entre la *Ligue* et le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal et d'autres représentants afin de faire valoir que ces mesures étaient contraires à la liberté d'expression et ne sont d'aucune utilité pour prévenir des méfaits ou d'autres actes de violence durant une manifestation. Les représentants municipaux ont laissé entendre qu'ils poursuivraient leur réflexion. Un suivi est donc à faire à ce sujet.

1.7 Listes de surveillance et contrôle des passagers : Depuis le 18 juin 2008, la *Ligue* participe au projet *Surveillance des voyageurs* (www.surveillancedesvoyageurs.ca) initié par la *Coalition de surveillance internationale des libertés civiles* (CSILC) qui vise à documenter les impacts des listes de personnes interdites de vol et autres listes gouvernementales de surveillance sur les libertés civiles, le droit à la vie privée et le droit à la libre circulation afin d'alerter l'opinion publique sur ces mesures de contrôle.

1.8 Participation à la *Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles* (CSILC) : La *Ligue* prend une part très active au sein du comité d'orientation de la CSILC depuis le tout début de cette coalition. En plus de sa participation au projet portant sur les listes de surveillance et de contrôle des passagers, elle a été représentée parmi les panélistes qui ont pris la parole lors du Forum national public sur les permis de conduire « plus », la vie privée et la surveillance étatique aux termes du nouveau régime frontalier Canada-États-Unis que la Coalition a organisé le 24 mars 2009. À cette occasion, plusieurs interventions médiatiques de la *Ligue* ont porté sur cette mesure.

1.9 Participation au *Réseau québécois sur l'intégration continentale* (RQIC) : La *Ligue* participe plus particulièrement au comité de veille sur le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) en y faisant le suivi du volet « sécurité » du PSP et de son impact sur les libertés civiles.

2. Droits des personnes migrantes, immigrantes et réfugiées

La *Ligue* a pu compter sur la venue d'une nouvelle personne militante à la coordination du comité, ce qui a permis de mener des rencontres d'échanges avec les groupes et regroupements avec qui elle a collaboré dans les dernières années sur les questions liées à l'immigration, aux migrations et aux réfugié-e-s : *Conseil canadien pour les réfugiés* (CCR), *Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes* (TCRI), *Centre justice et foi*, diverses organisations d'aide aux travailleur-e-s migrant-e-s et aux aides familiales ou domestiques, groupes communautaires de base avec qui la *Ligue* a travaillé comme *Projet Genèse* ou *Centre communautaire des femmes sud-asiatiques*, groupes autonomes comme *Sans frontières*, *Comité de solidarité avec Adil Charkaoui*, etc.

Ces échanges ont permis de constater que, pour l'essentiel, notre analyse et nos revendications rejoignent une bonne partie de ces organisations. Certaines se sont dites très intéressées par le fait qu'une organisation telle que la *Ligue*, vouée à la défense de tous les droits humains, décide de prendre une position aussi claire en faveur des droits des personnes migrantes, immigrantes et réfugiées et d'en faire une de ses priorités d'intervention. Elles ont invité la *Ligue* à faire parvenir ce document de prise de position auprès des élu-e-s et représentant-e-s politiques et de prendre une part active aux diverses consultations menées sur ces questions par nos deux paliers de gouvernement.

Par ailleurs, malgré les démarches faites auprès de la *Fédération internationale des ligues des droits de l'homme* (FIDH) nous n'avons pu obtenir les informations demandées à propos de la campagne

internationale qu'elle devait mener sur les migrations internationales et les droits des personnes migrantes. Nous espérons que cette campagne nous fournisse du matériel au soutien de notre position, ce qui aurait pu donner un certain essor à une campagne d'information.

Enfin, la *Ligue* a participé aux représentations faites par la Concertation *Des vies en suspens* auprès du nouveau ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, Jason Kenney, afin de dénoncer les situations dramatiques engendrées par la levée des moratoires de déportation existant à l'encontre de certains pays et pour lui demander d'adopter une procédure de régularisation pour l'octroi de la résidence permanente aux personnes originaires de pays sous moratoire.

3. Droits économiques, sociaux et culturels (DESC)

C'est surtout dans le cadre des activités liées au 60^e anniversaire de la DUDH que la *Ligue* a réalisé ses interventions concernant les droits économiques, sociaux et culturels. La *Ligue* a profité de cette occasion pour rappeler que les droits humains étaient porteurs d'un projet de société fondée sur la justice, la liberté, l'égalité et la **solidarité** et qu'ils imposaient leurs exigences dans l'organisation de la société (voir la section 5. « Éducation aux droits » du rapport d'activités).

La *Ligue* a également lancé la campagne de signature de la déclaration « *Crier notre indignation* » qui dénonce avec vigueur les impacts de la mondialisation économique sur les droits économiques, sociaux et culturels et, qu'au nom de cette mondialisation, les libertés civiles sont aussi menacées (droit d'association, droit à l'information, libertés d'expression). Elle a récolté jusqu'à maintenant plus de 400 signatures d'individus et d'organisations syndicales et communautaires. Cette campagne se poursuivra jusqu'au prochain Forum social québécois qui se tiendra en octobre 2009.

C'est aussi dans une perspective d'intervention axée sur la solidarité sociale et la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels qu'elle a orienté ses réactions suite aux événements survenus à Montréal-Nord, en plus d'exiger qu'une enquête publique porte sur les pratiques policières (voir la section 4. « Dossiers transversaux et autres plus spécifiques »).

3.1 Primauté et justiciabilité des DESC en droit interne

La *Ligue* a saisi l'occasion offerte par le processus d'Examen périodique universel (EPU) auquel le Canada était soumis cette année devant le *Conseil des droits de l'Homme* pour rappeler l'obligation faite à nos gouvernements d'accorder aux droits économiques, sociaux et culturels, la même valeur juridique que les droits civils et politiques. Quelques recommandations adressées au Canada, formulées par les États qui ont participé à cet examen, vont dans ce sens.

Dans le cadre de sa participation aux rencontres de la Table de concertation de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* (CDPDJ), la *Ligue* interpelle celle-ci afin qu'elle adopte une stratégie pour que les autorités politiques donnent suite aux recommandations de l'ONU sur cette question. La Commission se fait plutôt discrète sur ce point pour ne pas dire muette. La *Ligue* devra examiner la pertinence de sa participation à la table de la Commission en regard de ces objectifs. Elle devrait faire cet exercice de concert avec les organisations autres qui y participent.

3.2 Accès à la justice

La *Ligue* participe à la *Coalition pour l'accès à l'aide juridique*. Cependant, les travaux de cette coalition ont été ralentis par la tenue des élections provinciales. Des suites sont à venir.

La *Ligue* continue de questionner la CDPDJ à propos du mécanisme de traitement des plaintes et de ses orientations en ce qui concerne son rôle de filtrage et de représentations judiciaires (référence de dossiers devant le *Tribunal des droits de la personne*). Bien que les critères aient été élargis, il y a lieu de faire un suivi de l'impact de ces nouvelles orientations qui, selon la Commission permettraient à plus d'individus de saisir le Tribunal lorsque la Commission cesse d'agir dans un dossier. On peut en effet se questionner à propos de la capacité de ces personnes d'aller devant le Tribunal sans la représentation de la Commission.

4. Dossiers transversaux et autres plus spécifiques

4.1 Dossier Montréal-Nord

Suite à l'intervention policière qui a causé, en août 2008, la mort du jeune de Fredy Villanueva, la *Ligue* est intervenue pour exiger la tenue d'une enquête publique large devant porter non seulement sur les circonstances de la mort de Fredy Villanueva mais également sur les mécanismes d'enquête prévus lorsqu'un policier est impliqué dans la mort d'une personne, analyser l'intervention des policiers auprès des minorités visibles et les pratiques de profilage, notamment dans le contexte des gangs de rue et identifier des mesures gouvernementales efficaces à suffisamment long terme pour résoudre les problèmes socio-économiques vécus dans des quartiers tels que Montréal-Nord. Dans ce dossier, la *Ligue* a mis en place un groupe de travail composé de quelques organisations syndicales et communautaires qui ont participé aux interventions publiques de la *Ligue*, notamment le *Conseil central du Montréal métropolitain-CSN*, le *Centre justice et foi* et la *TCRI*.

Lorsqu'une enquête publique du coroner a été annoncée suite à la décision du Directeur des poursuites criminelles de ne pas retenir d'accusation contre les deux policiers concernés, la *Ligue* a fait les démarches pour obtenir le statut lui permettant d'intervenir dans le cadre de cette enquête. Toutefois, en réponse à la requête qu'elle a présentée devant le juge Sansfaçon, celui-ci a refusé de garantir qu'il interpréterait largement son mandat afin d'examiner trois éléments essentiels : dans quelle mesure le profilage a-t-il contribué aux événements du 9 août 2008? Les interventions policières contre les « gangs de rue » n'auraient-elles pas modifié les relations entre la police et les jeunes du quartier de façon à avoir une influence sur les comportements lors des événements du 9 août? Les sentiments et perceptions d'impunité policière ne peuvent-ils pas avoir eu un effet sur les manières d'agir de part et d'autre lors des événements du 9 août? Par ailleurs, malgré les demandes répétées par plusieurs organisations dont la *Ligue*, le ministre de la Sécurité publique a maintenu son refus de couvrir les frais de représentations par avocats de la famille et des jeunes concernés, de sorte que ceux-ci ont décidé de ne pas participer à l'enquête.

Tenant compte de tout ce contexte, la *Ligue* a décidé de se retirer de l'enquête du coroner et de revenir à sa revendication première, soit de réclamer la mise en place d'une commission d'enquête publique pour comprendre davantage ce qui a été révélé par les événements de Montréal-Nord. Cette commission devra avoir pour mandat de questionner les pratiques policières dans les quartiers tels que Montréal-Nord, notamment le profilage, l'impunité policière et la lutte aux « gangs de rue », mais elle devra également analyser les actions gouvernementales pour améliorer la situation des habitants des quartiers défavorisés qui sont en fait les victimes d'une exclusion sociale systémique. Des démarches ont été entreprises afin de recueillir des appuis à cette revendication.

4.2 Examen périodique universel (EPU)

L'audience du Canada devant le *Groupe de travail sur l'examen périodique universel* du *Conseil des droits de l'homme* a eu lieu en février 2009. En vue de cet examen, la *Ligue* a déposé un rapport auprès du *Haut Commissaire aux droits de l'homme*, en septembre 2008, mettant principalement en lumière le non-respect par le Canada et le Québec des nombreuses observations et recommandations qui leur ont été faites par plusieurs instances de l'ONU, au cours de dernières

années, concernant différentes violations de droits humains (*Comité des droits de l'homme, Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Comité contre la torture, etc.*). Un représentant de la *Ligue* était sur place à Genève lors de l'examen du Canada et a pu rendre compte dans les médias québécois des résultats de cet exercice au terme duquel, le Canada a été pointé du doigt notamment à propos de la non-reconnaissance des droits des autochtones et de leurs conditions de vie, de la violence dont sont victimes les femmes, en particulier les femmes autochtones, des pratiques de profilage racial et de discrimination liées aux mesures antiterroristes et de son refus de reconnaître aux droits économiques, sociaux et culturels la même valeur qu'aux droits civils et politiques. Le Canada a également été blâmé pour ne pas avoir donné suite aux recommandations précédentes formulées par d'autres organes de l'ONU.

Ce premier volet de l'examen du *Conseil des droits de l'homme* sera suivi d'une autre audience du Canada, qui aura lieu le 9 juin 2009, dans laquelle celui-ci indiquera lesquelles, parmi les observations et recommandations dont il a fait l'objet en février, il retient ou rejette et ce qu'il entend faire à ce propos.

L'EPU exige des États qu'ils consultent les organisations de la société civile tout au long de ce processus d'examen. Le Canada tout autant que le Québec n'a pas fait le nécessaire à ce sujet. La *Ligue* a réuni un certain nombre d'organisations intéressées à saisir l'occasion de rappeler au Québec et au Canada leurs obligations en matière de droits humains et à exiger qu'ils mettent en place un processus de suivi des recommandations qui leur sont formulées par les instances de l'ONU, dont celles du *Conseil des droits de l'homme* dans le cadre de l'EPU. Des représentations ont été faites à ce propos par la *Ligue* et ces organisations auprès du ministère des Relations internationales (MRI) et de Patrimoine canadien. Une rencontre a été organisée par Patrimoine canadien le 21 avril 2009. La *Ligue* y a participé et, de concert avec d'autres organisations présentes, a dénoncé le manque flagrant de transparence du processus de consultation (le rapport du Canada n'étant d'aucune façon accessible avant l'audience du 9 juin), en plus de dénoncer la gravité de la situation des droits humains au Canada et dans les provinces.

4.3 Droit des femmes de disposer de leur corps

La *Ligue* a pris part au mouvement qui, à l'initiative des groupes de défense des droits des femmes, s'est élevé pour dénoncer notamment le projet de loi C-484 intitulé «*Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels*». Ce projet de loi privé visait à amender le *Code criminel* afin de créer une nouvelle infraction consistant à blesser ou causer la mort d'un fœtus. Reconnaissant un statut juridique au fœtus, ce projet de loi ouvre la porte à la recriminalisation de l'avortement et à d'autres projets de loi qui risquent de porter atteinte au droit des femmes de disposer de leur corps. La *Ligue* a donné son appui à une lettre ouverte publiée dans les médias, participé aux diverses manifestations, fait circuler l'information dans ses réseaux et listes d'envoi et a travaillé sur un projet de mémoire qui n'a finalement pas fait l'objet d'un dépôt compte tenu du déclenchement des élections fédérales à l'automne 2008.

5. Éducation aux droits

5.1 Bulletins

Avec la *Fondation Léo-Cormier*, la *Ligue* a publié deux bulletins cette année :

- celui du printemps 2008 ayant pour thème central *Les maux de la justice*
- celui de l'automne 2008, soit un bulletin spécial à l'occasion du 60^e anniversaire de la DUDH intitulé *Quels défis pour les droits humains?*

5.2 Fascicules

Également avec la *Fondation Léo-Cormier*, la *Ligue* a réalisé un fascicule qui présente l'histoire de l'adoption de la DUDH, du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* et du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (Charte internationale des droits de l'homme). Le fascicule rappelle l'importance particulière de la Conférence et de la Déclaration de Vienne qui a consacré le principe de l'indivisibilité et de l'interdépendance des droits. On explique comment, compte tenu de ces principes, les droits humains proposent une société fondée sur la liberté, l'égalité et la solidarité.

La *Ligue* est en voie de réaliser avec la *Fondation Léo-Cormier*, un fascicule visant à informer sur les enjeux relatifs à la mise en œuvre du nouveau processus d'examen de la situation des droits humains mis en place dans la foulée de la création du *Conseil des droits de l'homme* : l'examen périodique universel (EPU).

5.3 Soirée sur le droit à l'alimentation

Avec la *Fondation Léo-Cormier* et le *Service aux collectivités de l'UQÀM*, la *Ligue* a organisé une conférence publique avec la participation du Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter. Cette conférence intitulée « *Crise alimentaire, droit à l'alimentation et droits humains* » a eu lieu le 5 novembre. La conférence a traité du droit à l'alimentation, des causes de la crise alimentaire et des avenues de solutions respectueuses des droits économiques et sociaux. Plus de 150 personnes ont assisté à cette conférence publique. Les échanges avec la salle qui ont suivi la présentation du Rapporteur ont démontré le vif intérêt soulevé par cette problématique.

5.4 Séminaire *Construire nos solidarités sociales par les droits humains*

Ce séminaire organisé également avec la *Fondation Léo-Cormier* et le *Service aux collectivités de l'UQÀM* ainsi que la participation d'autres organisations syndicales et communautaires, proposait des avenues de réflexion et d'analyse sur la situation des droits humains, tenant compte des principaux enjeux auxquels est actuellement confrontée la réalisation de ces droits. Il visait à offrir avant tout une meilleure compréhension et une actualisation du principe de l'interdépendance des droits comme étant celui qui permet de mieux saisir la portée de l'ensemble des droits consacrés par la DUDH. À partir de thématiques de portée générale, les participant-e-s ont été amené-e-s à faire l'analyse de situations plus spécifiques. L'intérêt des participant-e-s de prendre part à cette démarche de réflexion a été soutenu tout au long du séminaire. La nécessité de travailler sur des luttes communes a souvent été reprise dans les interventions. Le séminaire a confirmé l'importance du rôle de la *Ligue*, un rôle qui se démarque du rôle exercé par d'autres organismes : la *Ligue* doit poursuivre son mandat de défense de tous les droits et rassembler les organisations syndicales et communautaires autour des luttes qui sont menées dans une perspective d'interdépendance des droits et de solidarité sociale. La proposition de l'interdépendance des droits comme grille d'analyse pour évaluer la situation et proposer des orientations à donner à nos luttes a fait son chemin dans le cadre de ce séminaire.

5.5 Projet *Viser l'intégration par la formation aux droits*

Ce projet bénéficie du soutien financier de Patrimoine canadien et a pour objectif de favoriser l'intégration des communautés particulièrement vulnérables aux discriminations, qu'elles soient nouvellement arrivées ou non au Québec.

Sur la base des « Groupes témoins » réalisés en 2007-2008, un rapport, également mis en ligne sur site de la *Ligue*, a été diffusé auprès des organisations y ayant participé ainsi qu'aux partenaires de la *Ligue* sur ce projet. À partir de là, un curriculum de formation a été produit et évalué lors d'une formation-test. Il a par la suite été révisé et la *Ligue* a ainsi pu concevoir un modèle de trousse de formation complète et modulable qui lui permettra, si elle reçoit le soutien attendu de Patrimoine canadien, d'aider les futurs formateurs et formatrices à s'approprier la raison d'être du projet et le contenu des ateliers.

Par ailleurs, différents ateliers ont également été réalisés en anglais et en français, et ce, dans différents organismes d'accueil et de soutien pour les personnes immigrantes et réfugiées. Cette première série de 8 ateliers a ainsi permis de parfaire le déroulement des ateliers et de confirmer les modifications apportées au curriculum.

Finalement, la *Ligue* vient tout juste de terminer la rédaction d'un fascicule intitulé « *Des droits au cœur de mon intégration* » que nous souhaitons distribuer aux participant-e-s lors de nos prochaines formations. Il s'agit là d'un outil visant à donner des informations et des ressources dans différents domaines cruciaux pour l'intégration des personnes immigrantes et des membres issus des communautés culturelles (droits dans le domaine du logement, de l'emploi, de la consommation, de la famille, etc.)

Néanmoins, cette année a également été marquée par les nombreuses démarches entreprises afin de trouver le financement manquant au projet. Différents bailleurs de fonds ont été contactés, plusieurs avenues ont été envisagées, mais aucune solution ne s'est jusqu'à aujourd'hui concrétisée, ce qui a engendré un certain retard dans la réalisation de quelques activités du projet.

5.6 *Projet Exercice des droits humains dans le cadre des partenariats publics communautaires*

Ce projet est mené en collaboration avec le *Service aux collectivités de l'UQAM* et propose aux organismes communautaires une démarche de réflexion et d'analyse concernant l'exercice des droits humains dans le cadre des partenariats publics communautaires. Il s'inscrit dans la suite de la démarche d'éducation aux DESC ayant mené à la production du Rapport social et les représentations faites devant le *Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU*.

Le but du projet est d'élaborer un outil d'analyse permettant aux groupes communautaires de comprendre, dans ce contexte, les enjeux concernant l'exercice des droits des personnes qu'ils rejoignent et de revoir leurs pratiques sous cet angle. Alors que la démarche d'éducation aux DESC portait un regard sur les instruments internationaux et l'État, ce projet porte sur les pratiques des organismes communautaires et leur relation partenariale avec l'État. Tout comme le premier projet, le but ultime est de promouvoir le respect des droits des personnes.

Une série de « Groupes témoins » a été réalisée tel que prévu dans la première phase du projet et a permis de documenter les réflexions, pratiques et stratégies communautaires concernant leurs services et leurs rapports avec l'État. Les responsables du projet en sont à analyser le contenu de ces échanges. À partir de cet exercice, un projet d'outil d'analyse est en voie de réalisation et sera soumis pour fins de discussion aux organismes communautaires associés à la démarche.

5.7 *Collectif pour le développement de l'éducation aux droits humains*

La *Ligue* poursuit sa participation au sein de ce collectif qui mène des démarches pour trouver le financement requis pour la réalisation d'un projet commun visant à faire la promotion de l'accès aux services de formation déjà existants en matière de droits humains, à offrir une formation de base en matière de droits humains de même qu'une formation conjoncturelle annuelle et à promouvoir

l'éducation aux droits dans différents milieux y compris auprès des instances gouvernementales concernées.

6. Membership

Le comité membership a repris ses activités en octobre 2008. L'objectif fixé est d'augmenter le nombre d'adhésions à la *Ligue* tant sur le plan individuel que collectif (organisations communautaires et syndicales). Deux tâches principales ont été menées de front : la relance téléphonique des membres échus et la recherche de nouvelles adhésions. La relance téléphonique a permis de mettre à jour plusieurs adhésions. Pour la recherche de nouvelles adhésions, nous avons invité nos membres à faire de la sollicitation auprès de leur entourage, tenu quelques kiosques d'information sur les activités de la *Ligue*, poursuivi nos démarches auprès des organisations syndicales et fait une présentation de la *Ligue* et de ses activités dans le cadre d'un cours offert à l'UQÀM. Cette dernière initiative ouvre d'intéressantes perspectives pour l'avenir.

Au 9 avril 2009, nous avons enregistré 61 nouvelles adhésions individuelles et 7 nouvelles adhésions d'organisations syndicales. Mentionnons également qu'en juin 2008 nous avons lancé une campagne d'adhésion auprès d'organisations communautaires et 25 d'entre elles sont devenues membres. Ainsi, entre le 1^{er} avril 2008 et 31 mars 2009, nous avons enregistré 93 nouvelles adhésions. Au moment de procéder au renouvellement des adhésions, ce qui se fait dorénavant à date fixe, soit le 1^{er} avril de chaque année, le nombre de membres en règle était de 517, comprenant les membres des sections régionales. Enfin, précisons que l'objectif financier visé dans nos prévisions budgétaires au chapitre des adhésions a été largement atteint

7. Financement

La *Ligue* a pu bénéficier cette année d'un apport financier additionnel afin de réaliser les activités qui ont été menées à l'occasion du 60^e anniversaire de la DUDH. Une partie de cet apport additionnel n'est pas récurrent, soit l'ajout de 5 000 \$ au montant habituel de 5 000 \$ qui nous a été versé par *Interpares*. La *Fondation Léo-Cormier* nous a également apporté un important soutien financier pour assurer la réalisation de ces activités, sans compter l'apport indispensable, de tout ordre, du *Service aux collectivités de l'UQÀM*.

La *Ligue* a pu compter sur le soutien de ses membres et ami-e-s lesquels ont largement répondu à sa campagne de financement. La soirée annuelle bénéfice fut également un grand succès de sorte que nous avons pu rencontrer les objectifs d'autofinancement apparaissant aux prévisions budgétaires. Il faut noter que nous avons connu une hausse importante des revenus liés à diverses activités d'information/formation ainsi qu'à la vente de documents.

8. Vie associative

La *Ligue* a remis à neuf son site internet, fréquemment mis à jour en raison de nos nombreuses activités publiques. Certaines sections ne sont pas encore mises en ligne dont celle qui porte sur nos interventions internationales. Nous espérons le faire sous peu. À noter que, comme par le passé, notre site héberge celui de la *Fondation Léo-Cormier*.

Par ailleurs, la *Ligue* poursuit la réalisation de son envoi hebdo par voie électronique à ses membres et collaborateurs-trices les informant de ses activités et de ses prises de position. Cet outil de communication permet, sur une base régulière d'informer, d'éduquer, de sensibiliser et de mobiliser sur des enjeux de droits humains. Nous y diffusons également des informations concernant les activités d'autres organismes susceptibles d'intérêt.

Quelques rencontres ont été faites avec des personnes ayant signalé leur intérêt à participer aux travaux de la *Ligue*. L'une d'entre elles s'est jointe au comité sur les droits des personnes migrantes, immigrantes et réfugiées. Ces rencontres n'ont toutefois pas été offertes de manière systématique à tout-e nouveau membre, compte tenu de nos énergies disponibles.

Enfin, comme suite à une recommandation de l'Assemblée générale de juin 2008, les sections régionales ont été invitées à participer aux rencontres du Conseil d'administration de la *Ligue*. Deux d'entre elles y ont participé, dont l'une de façon assidue.

Recommandations de perspectives de travail 2009 – 2010

Cette année, le Conseil d'administration propose une nouvelle manière de présenter les perspectives de travail pour l'année qui vient. Pour chacun des volets, lorsqu'il s'agit de poursuivre les activités en cours, il en sera tout simplement fait mention et nous mettrons davantage en lumière les recommandations concernant les projections de nouvelles activités.

1. Libertés civiles

Recommandation de poursuivre les activités

Les activités actuellement en cours dans chacun des dossiers mentionnés dans la section rapport d'activités vont se poursuivre : pistolet Taser, poursuites-bâillons, certificats de sécurité, rapatriement d'Omar Khadr, rapatriement d'Abousfian Abdelrazik, *Loi antiterroriste*, droit de manifester, listes de surveillance et contrôle des passagers, participation à la CSILC et au RQIC.

Concernant le dossier *Accès licite*, le gouvernement a annoncé son intention de présenter un nouveau projet de loi cette année. Si cette intention se confirme, la *Ligue* relancera sa campagne d'information et de mobilisation.

Recommandation de nouvelles activités

La mise en place d'un dossier patient électronique et la centralisation des données santé en provenance des différents intervenants du réseau représentent une menace pour la vie privée et les droits des usagers. La centralisation des données personnelles des différents ministères offre la possibilité de mettre en place des politiques d'intervention préventive auprès de groupes « présentant un risque », sans compter la menace que représente la possibilité que ces données soient appropriées par des intérêts privés et étrangers. L'instauration du permis de conduire « Plus », l'implantation du programme Secure Flight et la remise à l'ordre du jour du projet *Accès licite* font partie de cette problématique. Des organisations, deux dans le domaine de la santé et une s'occupant des personnes ayant un casier judiciaire, ont déjà communiqué avec la *Ligue* pour faire part de leurs inquiétudes et des problèmes que posait le partage des données personnelles.

Considérant la nécessité d'informer et de sensibiliser le plus largement possible sur cette problématique, il est proposé que la *Ligue* fasse de la question des renseignements personnels un champ d'intervention privilégié pour l'année 2009-2010. Qu'à ce propos soit constitué un comité qui veillera à la réalisation d'un bulletin spécial cet automne sur cette question ainsi qu'à tout le moins, une activité publique.

2. Droits des personnes migrantes, immigrantes et réfugiées

Recommandation de poursuivre les activités

Afin de donner suite aux échanges que la *Ligue* a eus à propos de son document d'orientation auprès de diverses organisations impliquées plus spécifiquement dans la défense des droits des personnes migrantes, immigrantes et réfugiées, il est proposé que la *Ligue* fasse connaître plus largement sa position dans le cadre du Forum social québécois d'octobre 2009 ainsi qu'auprès des organisations syndicales et communautaires avec lesquelles elle collabore dans différents dossiers, dont le *Centre international de solidarité ouvrière* (CISO). Afin d'assurer la diffusion de cette position, il est proposé de réaliser une brochure d'information qui en rappellera les principaux éléments. Enfin, un suivi des activités gouvernementales sera assuré afin de saisir les occasions qui permettraient de faire des représentations auprès des élu-e-s.

3. Droits économiques, sociaux et culturels

Recommandation de poursuivre les activités

Les activités actuellement en cours dans les dossiers suivants seront poursuivies : primauté et justiciabilité des DESC en droit interne (suivi des recommandations formulées sur les DESC dans le cadre de l'EPU et des travaux de la Table de concertation de la CDPDJ), accès à la justice (participation à la *Coalition pour l'accès à l'aide juridique*, suivi du mécanisme de traitement des plaintes de la CDPDJ et de référence au *Tribunal des droits de la personne*). Aussi, la *Ligue* entend poursuivre la campagne « *Crier notre indignation* » jusqu'au Forum social québécois d'octobre 2009 et organiser une activité à ce propos dans le cadre du Forum.

Recommandation de nouvelles activités

Considérant que le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU* a indiqué au Canada qu'il devait lui faire parvenir en juin 2010 un rapport du suivi de ses obligations en matière de DESC, il est proposé de mettre en marche le processus de réalisation collective d'un rapport social du même type que celui que la *Ligue* avait réalisé en 2006.

4. Dossiers transversaux et autres plus spécifiques

Les activités actuellement en cours dans les dossiers suivants seront poursuivies : Montréal-Nord (avec la perspective d'élargir le comité de travail et les appuis recueillis pour exiger la tenue d'une commission d'enquête publique) et suivi de l'EPU notamment en ce qui concerne la revendication d'un mécanisme de consultation et de suivi des recommandations. La *Ligue* participera, le cas échéant, au mouvement visant à empêcher l'adoption de toute mesure législative ayant pour objectif de limiter le droit des femmes de disposer de leur corps.

Également, la *Ligue* participera au *Sommet populaire contre la guerre et le militarisme*, organisé par le *Collectif Échec à la guerre*, qui aura lieu les 14 et 15 novembre 2009. Elle se propose d'intervenir plus spécifiquement sur le sujet suivant : *Le Conseil de sécurité de l'ONU et la mise à mal du droit international*.

5. Éducation aux droits

Bulletins : La *Ligue* prévoit produire deux bulletins. Celui du printemps 2009 aura comme thème principal « *Les droits économiques : remède à la crise économique?* », alors que le thème central de celui de l'automne 2009 portera sur la protection des renseignements personnels.

Fascicules : La *Ligue* est en voie de réaliser un fascicule sur l'EPU et compte, à tout le moins, en réaliser trois autres : l'un sur les droits humains et la politique canadienne de l'immigration, un autre sur la protection des renseignements personnels et un troisième sur le projet d'*Accès licite*.

Protection des renseignements personnels : La *Ligue* verra à élaborer une stratégie d'éducation aux droits visant à appuyer et à donner suite à l'activité publique annoncée précédemment.

Suivi du séminaire des 4 et 5 décembre 2008 : *Construire nos solidarités sociales par les droits humains* : Le 14 septembre 2009, la *Ligue* tiendra une rencontre de suivi par laquelle elle souhaite rendre encore plus concrète sa proposition de grille d'analyse fondée sur l'interdépendance des droits humains et passer à une étape de définition de pistes d'intervention qui pourraient ensuite être reprises par les organisations participantes.

Projet *Viser l'intégration par les droits humains* : La *Ligue* compte multiplier les formations à Montréal et en région afin de donner à ce projet toute l'ampleur initialement prévue. Les fascicules

produits dans le cadre de ce projet seront également distribués aux participant-e-s lors de ces formations. Enfin, si nous obtenons le soutien attendu de Patrimoine canadien concernant la suite du projet, nous pourrions organiser la formation de formateurs et de formatrices initialement prévue par le projet, et ce d'ici la fin de l'année financière.

Projet Exercice des droits humains dans le cadre des partenariats publics communautaires : Le guide (ou outil d'analyse) actuellement en voie de réalisation fera l'objet, en juin 2009, d'une consultation auprès du comité d'accompagnement constitué de divers regroupements nationaux d'organismes communautaires avant d'être finalisé. La *Ligue* entreprendra ensuite une tournée de rencontres afin d'en faire la promotion et d'en faciliter l'appropriation.

Collectif pour le développement de l'éducation aux droits humains : La *Ligue* poursuivra sa participation au sein de ce collectif.

6. Membership

La *Ligue* compte poursuivre le travail amorcé afin d'accroître l'adhésion de membres tant individuels que collectifs : appel aux membres, identification de cibles plus spécifiques de personnes ou d'organismes communautaires et syndicaux, tenue de kiosques d'information lors d'événements publics organisés par nos membres et partenaires.

7. Financement

La *Ligue* devra persister dans ses efforts pour accroître ses revenus d'autofinancement : augmentation des adhésions, campagne de financement, revenus d'activités et de vente de documents, etc. Elle devra également explorer la possibilité de se tourner vers d'autres sources, entre autres, en tenant compte que certaines de ses activités pourraient faire l'objet d'un financement dédié, comme ce fut le cas lorsque la *Ligue* avait sollicité certaines personnes pour soutenir ses frais de représentation à Genève devant le *Comité des droits de l'homme*. Enfin, la *Ligue* demeurera vigilante en ce qui concerne les structures et mécanismes de financement public.

8. Vie associative

Par leurs efforts mutuels, les sections régionales et la *Ligue* s'assureront du resserrement de leurs liens, entre autres dans le cadre de la démarche annuelle qui permet de définir les perspectives de travail de la *Ligue*.

Annexe 1

Rapport d'activités des sections régionales 2008-2009

(à venir)

Annexe 2

Liste des communiqués, interventions médiatiques, publications, autres interventions, appuis et représentations de la *Ligue des droits et libertés* en 2008-2009

2.1 Communiqués et interventions médiatiques

- Participation à une conférence de presse afin de réclamer le rapatriement d'Abousfian Abdelrazik, un Montréalais dont le dossier est comparé à ceux de Maher Arar, Abdullah Almalki, Ahmad El Maati et Muayyed Nureddin, tous victimes de la pratique canadienne d'externalisation de la torture, le 8 mai 2008.
- Signature d'un texte d'opinion dans *Le Devoir* pour le rapatriement d'Omar Khadr, le 10 mai 2008.
- Diffusion du communiqué « Commission Bouchard-Taylor : Les Québécois-e-s attaché-e-s aux droits humains, selon la Ligue des droits et libertés » en réaction à la sortie du *Rapport Bouchard-Taylor*, le 22 mai 2008.
- Entrevue radiophonique avec Louis Garon, SRC de Sudbury, relativement au jugement de la Cour suprême obligeant le SCRS de rendre public le détail des interrogatoires d'Omar Khadr par le SCRS alors qu'il subissait détention et torture à Guantanamo, le 23 mai 2008.
- Entrevue radiophonique à l'émission *Maisonneuve en direct* en réaction aux propos de Victor Lévy-Beaulieu à l'égard de la Gouverneure générale du Canada, le 28 mai 2008.
- Conférence de presse conjointe avec l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* (AQLPA) et *les Éditions Écosociété* pour réclamer l'adoption d'une loi anti-SLAPP, le 11 juin 2008.
- Diffusion du communiqué « Projet de loi sur les poursuites-bâillons : des organismes disponibles pour commenter » en réaction au dépôt du projet de loi 99 visant à contrer les poursuites-bâillons. Signé conjointement avec le *Réseau québécois des groupes écologistes* (RQGE), le *Comité de restauration de la rivière Etchemin* (CRRE) et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* (AQLPA), le 13 juin 2008.
- Tenue d'une conférence de presse pour inviter les voyageurs-euses à faire connaître leur histoire concernant les listes de surveillance et d'interdiction de vol, en collaboration de la *Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles* (CSILC), le 18 juin 2008.
- Intervention lors de la conférence de presse d'Adil Charkaoui et de ses avocates, lors de la publication du jugement de la Cour suprême ayant statué que la politique du SCRS de destruction des notes opérationnelles violait l'obligation de conservation et de communication prévue à la *Loi sur le SCRS*, et qu'une appréciation contextuelle de la jurisprudence en matière de divulgation et de conservation de la preuve, contraignaient le SCRS à conserver et à divulguer la totalité de ses notes opérationnelles aux ministres et au juge désigné lors de la délivrance d'un certificat de sécurité, compte tenu des conséquences importantes de l'enquête sur la vie, la liberté et la sécurité de la personne désignée, le 26 juin 2008.
- Diffusion du communiqué « 400^e de Québec : La Ligue des droits et libertés et Amnistie internationale préoccupées par les conditions de remise en liberté de personnes arrêtées ». Signé conjointement avec *Amnistie internationale*, le 9 juillet 2008.

- Diffusion du communiqué « Pour la Ligue des droits et libertés, les événements de Montréal-Nord doivent être l'occasion de revoir les façons de faire », le 15 août 2008.
- Présence à une conférence de presse annonçant la manifestation « On dit non aux idées conservatrices » du 5 octobre 2008, le 30 septembre 2008.
- Participation à une conférence de presse en lien avec le dossier de M. Ivan Apaolaza Sancho (déporté en le 18 octobre en Espagne dans le cadre d'une enquête sur des attentats attribués à l'ETA), le 7 octobre 2008.
- Diffusion du communiqué « Poursuites-bâillons (SLAPP) : un projet de loi à adopter et à bonifier ». Signé conjointement avec *l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique* (AQLPA), le *Réseau québécois des groupes écologistes* (RQGE), les *Éditions Écosociété*, le 7 octobre 2008.
- Entrevue au Téléjournal de Radio-Canada sur le dossier Taser, le 16 octobre 2008.
- Participation à une conférence de presse de *la Coalition Justice pour Anas* pour dénoncer les démarches de la Fraternité des policiers et policières de Montréal visant à faire annuler l'enquête publique du coroner, le 21 octobre 2008.
- Entrevue à *Radio Centre-Ville* sur les listes de passagers interdits de vol et les problèmes à la frontière, le 21 octobre 2008.
- Entrevue avec *The Mirror* au sujet de la soirée publique « Crise alimentaire, droit à l'alimentation et droits humains » dans le cadre des activités de la *Ligue* sur le 60^e de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, le 27 octobre 2008.
- Communiqué de presse enjoignant le gouvernement à procéder à l'adoption du projet de loi 99 sur les poursuites-bâillons avant le déclenchement probable des élections, le 29 octobre 2008.
- Entrevue dans le journal *The Metropolitain* au sujet des lacunes inhérentes au mécanisme québécois d'enquête criminelle prévu lorsqu'un policier est impliqué dans la mort d'une personne et sur le dossier d'Anas Bennis, 30 octobre 2008.
- Entrevue à *Radio Ville-Marie* au sujet de la soirée publique « Crise alimentaire, droit à l'alimentation et droits humains » dans le cadre des activités de la *Ligue* sur le 60^e de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, 5 novembre 2008.
- Entrevue à *Radio Ville-Marie*, sur les droits économiques, sociaux et culturels, le 17 novembre 2008.
- Communiqué demandant aux députés prochainement élus de reprendre le projet de loi sur les poursuites-bâillons dans l'état où il était avant les élections. Signé conjointement avec *L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* (AQLPA), les *Éditions Écosociété*, et le *Réseau québécois des groupes écologistes* (RQGE).
- Communiqué conjoint avec le *Centre justice et foi* (CJF), le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN), et la *Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes* (TCRI) en réaction à la décision du Directeur des poursuites criminelles et pénales de ne pas poursuivre les policiers impliqués dans la mort de Fredy Villanueva et de l'annonce du ministre de la Sécurité publique de la tenue d'une enquête publique, le 3 décembre 2008.
- Entrevue à *Radio Centre-ville* sur les revendications de la *Ligue* concernant la mise en place d'un nouveau mécanisme d'enquête dans les cas où un policier est impliqué dans la mort d'une personne ou a causé des blessures à une personne, le 5 décembre 2008.
- Participation à l'émission *Ados-radio* de la radio de Radio-Canada pour souligner le 60^e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, le 10 décembre 2008.

- Intervention dans le cadre de l'émission *Désautels* de la radio de Radio-Canada pour un reportage sur la situation d'Abdelkader Belaoui, réfugié en sanctuaire depuis 3 ans, le 11 décembre 2008.
- Intervention et participation à la conférence de presse de la *Coalition élargie pour la Justice et la paix en Palestine* le 9 janvier 2009 appelant la population du Québec à la manifestation du lendemain dont le thème était : « Marchons pour exiger du gouvernement et de tous les élu-e-s du Parlement canadien qu'ils et elles travaillent sans relâche, avec la communauté internationale, à la recherche d'une solution politique négociée incluant tous les acteurs en présence ».
- Interventions médiatiques, en concertation avec des organisations communautaires et syndicales, pour exprimer de profondes insatisfactions à l'égard du processus de consultation réalisé par le Canada et le Québec dans le cadre de l'Examen périodique universel auquel le Canada devait être soumis le 3 février 2009. Ce fut une occasion de souligner l'absence de suivi des recommandations adressées aux gouvernements par les divers organes de l'ONU. Ces interventions ont été faites le 19 et le 20 janvier 2009.
- Entrevue au journal *The Gazette* pour s'opposer à la proposition pilotée par la *Fraternité des policiers et policières de Montréal* d'inclure dans la réglementation de Montréal l'interdiction d'injurier les forces policières, sous peine d'amende, le 27 janvier 2009.
- Entrevues au réseau *LCN* et à l'émission *Franchement Martineau* pour s'opposer au projet de Règlement de la Ville de Montréal visant à interdire le port de masques lors de manifestations, le 27 janvier 2009.
- Intervention à la conférence de presse organisée par la *Coalition Justice pour Anas Bennis* dénonçant l'obstruction juridique faite par la *Fraternité des policiers et policières de Montréal* visant à empêcher l'enquête publique sur la mort de Mohamed Anas Bennis commandée par la coroner en chef du Québec, Louise Nolet, le 29 janvier 2009.
- Entrevue dans *The Gazette*, au sujet de la comparution du Canada dans le cadre de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, le 31 janvier 2009.
- Entrevues à *Radio-Canada*, *La Presse*, *CIBL* et autres, à la suite de la comparution du Canada dans le cadre de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, le 3 février 2009.
- Émission d'un communiqué cosigné par plusieurs organisations en réaction au rapport du *Conseil des droits de l'homme de l'ONU* sur la comparution du Canada dans le cadre de l'Examen périodique universel, le 6 février 2009.
- Tenue d'une conférence de presse conjointe avec le *Conseil central de Montréal de la CSN*, le *Collectif action autonomie* et le *CRARR* demandant au conseil municipal de la Ville de Montréal de retirer le projet de règlement sur le port de masques durant les manifestations et la mise au rencart d'un projet visant à interdire l'injure à l'endroit des policiers, le 20 février 2009.
- Entrevue à *CIBL* sur le retrait du projet de règlement sur le port de masques durant les manifestations et sur les mesures de contrôle des passagers aériens, le 23 février 2009.
- Conférence de presse et action publique menée conjointement avec l'*Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA)*, le *Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)* et *les Éditions Écosociété*, devant le palais de justice de Montréal, visant à rappeler nos revendications concernant un projet de loi visant à contrer les poursuites-bâillons et obtenir l'engagement de la ministre de la Justice, madame Weil, qu'un projet de loi soit adopté avant l'été 2009, le 5 mars 2009. Rapportée dans le bulletin midi de la radio de la *SRC*, dans divers quotidiens et le surlendemain à une émission matinale du réseau *Chorus 98.5FM*.
- Entrevues à la radio de *Radio-Canada* et à *TVA* suite à la manifestation contre la brutalité policière du 15 mars 2009 visant à expliquer l'importance du respect du droit de manifester malgré les

débordements de certains événements, et à réitérer notre opposition à l'adoption d'un règlement visant à interdire les masques dans les manifestations, accordées le 16 mars 2009.

- Entrevues à *CBC*, à *Corus nouvelles* (98.5 FM) et à *The Gazette* sur le permis de conduire « plus », nouveau document d'identité développé par le gouvernement provincial dont le contenu est détectable par radiofréquences. Les entrevues ont été accordées les 13 et 16 mars 2009.
- Publication d'un communiqué et entrevues (*LCN*, *CBC*...) pour réagir à l'annonce du gouvernement concernant les pistolets à impulsions (Taser), le 27 mars 2009. À partir de cette date, nous demandons le retrait complet des armes à impulsions.
- Conférence de presse, émission d'un communiqué et suivi médiatique à la veille des audiences préliminaires de l'enquête publique du coroner sur le décès de Fredy Villanueva pour publiciser notre requête qui exige l'élargissement du mandat du coroner. La *Ligue* demandait à ce que le coroner étudie les dynamiques de profilage, les interventions policières contre les gangs de rues et l'impunité policière. Cette conférence a été reprise et la position de la *Ligue* a été diffusée dans les médias suivants : *RDI*, *LCN*, *info 690*, *CJAD*, *98.1 FM*, *radio de la SRC (Maisonneuve et Désautels)*, et dans les principaux quotidiens, entre le 7 et le 9 avril 2009.
- Émission d'un communiqué pour réitérer nos revendications relatives au projet de loi sur les poursuites-bâillons dont une nouvelle mouture avait été déposée la veille, le 8 avril 2009. La *Ligue* et les autres organisations qui agissent dans ce dossier (*RQGE*, *AQLPA*, *Écosociété*) demandent l'inclusion d'un fonds d'aide, une amélioration des critères pour l'attribution d'une provision pour frais et une révision de la loi quelque temps après son adoption pour en vérifier l'efficacité.
- Entrevue à *l'émission Maisonneuve en direct* de Radio-Canada concernant le refus répété et totalement injustifiable du Canada de procéder au rapatriement de M. Abousfian Abdelrazik, le 7 mai 2009.
- Participation à une conférence de presse conjointe avec le *Syndicat des professionnelles et professionnels du Centre Dollard-Cormier (CSQ)* et *l'Association pour la défense des droits et l'Inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec (ADDICQ)* au nom de la *Coalition pour la défense de la confidentialité dans les services sociaux et de santé* pour dénoncer le SIC-SRD, un système informatique pour les centres de réadaptation en dépendance qui compile des informations nominatives sur les usagers et les transmet dans une base de données centralisée.
- Publication d'un communiqué, largement couvert, pour annoncer notre retrait de l'enquête du coroner Sansfaçon sur la mort de Fredy Villanueva et demander plutôt la tenue d'une commission d'enquête publique.

2.2 Publications et autres interventions

a) Interventions devant les instances canadiennes, québécoises et autres

- Intervention à la *Commission de la sécurité publique* de l'agglomération de Montréal sur la pertinence qu'elle tienne une séance publique quant à l'usage du Taser par la police de Montréal, le 14 mai 2008.
- Rencontre au cabinet du ministère de la Justice du Québec sur les poursuites-bâillons, la reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels, le travail de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* (CDPDJ) et du *Tribunal des droits de la personne*, l'accès à l'aide juridique et l'usage du pistolet à impulsions par les services de police, le 16 mai 2008.
- Participation à la rencontre de la table de concertation de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*, le 8 octobre 2008.

- Présentation d'un mémoire devant la *Commission des institutions* demandant l'adoption d'une version bonifiée du projet de loi 99 (poursuites-bâillons), le 15 octobre 2008.
- Appui à la lettre adressée à l'ensemble des députés fédéraux dénonçant, dans le cadre de la ratification d'un Accord de libre-échange entre la Colombie et le Canada, la grave situation de violence et de violations aux droits humains qui existe en Colombie, le 2 décembre 2008.
- Participation à la rencontre de la table de concertation de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*, le 25 mars 2009.
- Rencontre avec des représentants de la Ville de Montréal, dont le président du Comité exécutif concernant l'idée d'imposer un permis de manifester avec obligation de divulguer le parcours de la manifestation, le 3 avril 2009.
- Comparution devant le *Comité de la sécurité publique* du Parlement relativement aux suites à donner à la Commission Arar et particulièrement sur la recommandation du Commissaire de mettre en place un mécanisme d'examen efficace en matière de sécurité nationale, le 30 avril 2009.

b) Lettre et campagne de lettres

- Campagne de lettres auprès du ministre de la Justice du Québec pour le dépôt d'un projet de loi pour contrer les poursuites-bâillons. Menée conjointement avec *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* (AQLPA) du 1^{er} mai au 13 juin 2008.
- Campagne de lettres auprès de la Commission des institutions menée avec *L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* (AQLPA), les *Éditions Écosociété*, le *Réseau québécois des groupes écologistes* (RQGE) pour s'assurer que le projet de loi 99 soit bonifié et adopté au cours de la session parlementaire de l'automne 2008. Du 7 au 22 octobre 2008.
- Lettre adressée à la nouvelle ministre de la Justice Kathleen Weil lui demandant une rencontre afin de connaître ses intentions concernant la poursuite de la procédure d'adoption du projet de loi 99, mort au feuilleton suite au déclenchement des élections de l'automne 2008, 20 janvier 2009.
- Lettre adressée aux ministres de la Sécurité publique (Jacques P. Dupuis) et de la Justice (Kathleen Weil) leur enjoignant d'assurer les frais de représentation par avocats des jeunes impliqués dans les événements survenus à Montréal-Nord et appelés à comparaître dans le cadre de l'enquête publique présidée par le juge Robert Sansfaçon, le 30 janvier 2009.
- Lettre ouverte, publiée dans *Le Devoir*, adressée au Maire de Montréal demandant le retrait du projet de règlement visant à interdire les masques et les déguisements lors de manifestations, le 11 février 2009.
- Lettre au premier ministre Jean Charest, signée conjointement avec d'autres organisations syndicales et communautaires, enjoignant le gouvernement du Québec à mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations et observations émanant d'organes des Nations unies concernant la situation des droits humains au Québec, le 26 février 2009.
- Lettre signée conjointement avec *l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique* (AQLPA), le *Réseau québécois des groupes écologistes* (RQGE) et les *Éditions Écosociété*, adressée à la nouvelle ministre de la Justice Kathleen Weil, lui demandant une rencontre afin de s'assurer de son intention de procéder rapidement, avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale de juin 2009, à l'adoption d'un projet de loi pour contrer les poursuites-bâillons, tenant compte de nos revendications, le 5 mars 2009.

- Lettres adressées au ministre de la Sécurité publique, aux maires de Montréal et Québec, ainsi qu'aux partis d'opposition de ces différents paliers gouvernementaux, pour demander le retrait des armes à impulsions de l'arsenal policier. Consignée par les membres de la *Coalition pour un moratoire immédiat* sur l'utilisation du Taser et quelques autres personnalités, le 8 mai 2009.
- Lettre signée conjointement avec d'autres organisations syndicales et communautaires adressée au cabinet du ministre des Relations internationales du Québec, dans le cadre du suivi de l'EPU du Canada devant être complété le 9 juin 2009, enjoignant à nouveau le gouvernement du Québec à mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations et observations émanant d'organes des Nations unies concernant la situation des droits humains au Québec, le 12 mai 2009.

c) Devant les instances internationales

- Envoi d'un rapport au Haut Commissaire aux droits de l'homme dans le cadre de l'Examen périodique universel auquel le Canada sera soumis devant le *Conseil des droits de l'homme* en février 2009, le 5 septembre 2008.
- Envoi d'un addenda au rapport mentionné précédemment, pour dénoncer le processus de consultation de la société civile canadienne et québécoise dans le cadre de l'examen périodique universel auquel, le 3 février 2009, le Canada devait être soumis, envoi fait le 9 janvier 2009.
- Représentations de la *Ligue des droits et libertés* à Genève, lors de la comparution du Canada dans le cadre de l'Examen périodique universel devant le Conseil des droits de l'homme, le 3 février 2009.

d) Bulletin

- « Dossier les maux de la justice », printemps 2008.
- Bulletin spécial 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Quels défis pour les droits humains? », décembre 2008.

e) Fascicules

- « Le Taser, une arme inoffensive? », mai 2008.
- « Les droits humains pour la liberté, l'égalité et la solidarité », décembre 2008.

f) Bulletin par courriel.

- Envoi d'un bulletin d'information par courriel aux membres de la *Ligue*.

2.3 Représentations et appuis

- Participation à la manifestation du *Réseau solidarité itinérance du Québec* dévoilant les appuis à sa politique sur l'itinérance, le 16 mai 2008.
- Appui à la pétition du *Bloc québécois* réclamant le rapatriement d'Omar Khadr, le 9 mai 2008.
- Intervention dans le cadre de la soirée publique sur le projet de loi C-484 pour sensibiliser aux enjeux relatifs au droit à l'avortement, le 22 mai 2008.
- Appui, par une déclaration assermentée déposée à la Cour suprême, à un recours contestant la pratique arbitraire des policiers de conserver des renseignements, notamment les empreintes, recueillis de personnes ayant été acquittées, le 24 mai 2008.

- Présence à une conférence de presse *des Éditions Écosociété*, le 4 juin 2008.
- Participation à la manifestation de la *Coalition pour l'accès à l'aide juridique*, le 4 septembre 2008.
- Participation à la marche à la mémoire de Claudio Castagnetta organisée, par les proches et les ami-e-s de M. Castagnetta, avec l'appui de *AGIR en santé mentale*, *Auto-psy* (région de Québec), *l'Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec* (APUR), *La Boussole*, le *Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches* (RÉPAC) et *la Ligue des droits et libertés*. M. Castagnetta est décédé le 20 septembre 2007, deux jours après avoir reçu quatre décharges de pistolet à impulsions. Marche tenue à Québec le 20 septembre 2008.
- Appui à la manifestation « On dit non aux idées conservatrices », le 5 octobre 2008.
- Participation à la semaine d'actions en faveur du rapatriement de M. Omar Khadr, le 6 octobre 2008.
- Participation à la Journée pancanadienne d'actions contre la guerre en Afghanistan du 18 octobre 2008, le 18 octobre 2008.
- Appui et participation à la conférence de presse organisée par la *Coalition Justice pour Anas* réclamant la tenue de l'enquête publique annoncée par le Coroner en chef et contestée par la *Fraternité des policiers*, 21 octobre 2008.
- Appui à la campagne : « Non aux mesures de contrôle, isolement, contention et substances chimiques », le 30 octobre 2008.
- Participation et appui à *la Coalition pour le rapatriement d'Omar Khadr*, le 3 novembre 2008.
- Adhésion à *la Coalition pour le rapatriement d'Omar Khadr*, le 4 novembre 2008.
- Appui à la lettre adressée à Barak Obama, suite à l'élection à la présidence des États-Unis, par *la Coalition pour le rapatriement d'Omar Khadr*, le 12 novembre 2008.
- Présence de la *Ligue* à une conférence de presse sur la situation en Colombie, organisée par le RQIC, le 14 novembre 2008.
- Participation à la soirée marquant le 30e anniversaire d'*Action travail des femmes*, « 30 ans de lutte pour l'égalité des femmes en emploi », le 14 novembre 2008.
- Appui à la lettre ouverte coécrite par *Action travail des femmes*, la *Fédération des femmes du Québec* et le *Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail à Gaz Métropolitain* pour que cette entreprise renonce à porter en appel une décision du Tribunal des droits de la personne ayant donné gain de cause à 7 travailleuses à la suite d'un très long processus, le 20 novembre 2008.
- Participation à l'organisation et au contenu du *Forum citoyen* dans le cadre des élections provinciales « Quelle économie, au service de qui? », le 24 novembre 2008.
- Intervention devant le Conseil fédéral de la CSN « 60e de la DUDH et droits économiques, sociaux et culturels », 12 décembre 2008.
- Appui donné à l'initiative du *Bureau international des droits des enfants* qui réclame du gouvernement canadien le respect de ses engagements relatifs au *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés* en rapatriant Omar Kadhr de Guantanamo et leur accorde les mesures de réhabilitation qui sont prévues au Protocole, le 15 décembre 2008.

- Appui donné à la pétition mise en circulation par la *Coalition de réduction des méfaits*, reçue du *Réseau de solidarité itinérance du Québec*, pour la mise en place de services d'injections supervisées, le 6 janvier 2009.
- Appui à la campagne et au manifeste « Pour un système public, libérons-nous du privé » lancé par *l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)*, le 6 janvier 2009.
- Intervention lors de la manifestation organisée par la *Coalition élargie pour la Justice et la paix en Palestine* pour exiger entre autres du gouvernement et de tous les élu-e-s du Parlement canadien qu'ils et elles travaillent sans relâche, avec la communauté internationale, à la recherche d'une solution politique négociée incluant tous les acteurs en présence, 10 janvier 2009.
- Appui et participation à la manifestation de soutien à Abdelkader Belaouni marquant ses trois années de refuge dans l'Église Saint-Gabriel et enjoignant les gouvernements fédéral et provincial à trouver une solution pour régulariser son statut, le 17 janvier 2009.
- Appui au comité des locataires de la *Résidence Alfredo Gagliardi* pour dénoncer auprès de la Ville de Montréal les fortes augmentations de loyer imposées à des personnes âgées vivant dans des logements sociaux du quartier Villieray, le 19 janvier 2009.
- Panelliste à la *Conférence Pro Bono* des étudiants en droit de *McGill*, *UdeM* et *UQAM* sur le profilage racial reproché aux forces policières et les relations qu'entretiennent celles-ci avec les groupes culturels minoritaires, le 17 février 2009.
- Appui à la campagne du *Réseau solidarité itinérance du Québec* afin d'obtenir dans le budget du Québec des mesures de soutien à la mise en œuvre d'une politique en itinérance, le 2 mars 2009.
- Participation à la conférence de presse visant à demander que le Canada émette des titres de voyage afin de permettre le retour d'Abousfian Abdelrazik, citoyen canadien lavé de toute accusation par la GRC et le SCRS après avoir été détenu et torturé au Soudan, avec la complicité du SCRS. Plus de 100 personnes ont décidé de défier l'interdit de soutenir M. Abdelrazik et de procéder à l'achat d'un billet d'avion pour son retour. La conférence de presse a eu lieu le 12 mars 2009.
- Intervention lors de la manifestation « Journée annuelle de la terre en Palestine » organisée par la *Coalition justice et paix en Palestine*, le 30 mars 2009.
- Appui à la campagne « L'UQÀM: Université publique, populaire et francophone », afin que le gouvernement du Québec lui accorde le financement nécessaire à son plein développement, le 16 avril 2009.
- Participation à la coalition visant à obtenir l'adoption par le gouvernement du Québec d'une motion reconnaissant la *Déclaration sur les droits des peuples autochtones*, à compter d'avril 2009.
- Présentation des préoccupations de la *Ligue des droits et libertés* dans le cadre de l'assemblée syndicale des syndicats des employés du Centre Dollard-Cormier, concernant le transfert des informations à constitution de banques de données visant les personnes traitées à ce centre de réadaptation en dépendance, le 6 mai 2009.

2.4 Ateliers de formation

- Formation au *Centre de référence de la communauté russophone*, sur la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*, le 26 janvier 2008.
- Ateliers de formation : « La démocratie et les droits et libertés », dans le cadre des activités du Collège de la FTQ, le 23 octobre 2008 et le 16 février 2009.
- Atelier de formation : « Viser l'intégration par la formation aux droits », *Centre génération emploi*, le 27 octobre 2008.
- Atelier de formation : « Viser l'intégration par la formation aux droits », *Centre génération emploi*, le 12 décembre 2008.
- Atelier de formation « Viser l'intégration par la formation aux droits », *CARI Saint-Laurent*, le 16 décembre 2008.
- Atelier de formation « Viser l'intégration par la formation aux droits », *Centre génération emploi*, le 19 février 2009.
- Atelier de formation « Viser l'intégration par la formation aux droits », *Centre génération emploi*, le 27 avril 2009.
- Atelier de formation « Viser l'intégration par la formation aux droits », *Comité droits des jeunes – Bureau consultation jeunesse*, le 7 mai 2009.
- Atelier de formation « Viser l'intégration par la formation aux droits », *Centre prisme*, le 28 mai 2009.

2.5 Conférences, séminaires, tables rondes

- Participation à la rencontre internationale de *l'Organisation internationale de la Francophonie* sur l'égalité femmes-hommes dans l'espace francophone, du 10 au 13 septembre 2008.
- Présentation de la *Ligue des droits et libertés* à l'Assemblée générale du *Conseil central Montréal-Métropolitain*, le 10 septembre 2008.
- Participation au panel « Nos libertés assiégées » de la soirée publique organisée par les *Amis du Monde diplomatique*, le 21 octobre 2008.
- Tenue d'une soirée publique avec M. Olivier de Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, « Crise alimentaire, droit à l'alimentation et droits humains », le 5 novembre 2008.
- Participation à titre de panéliste à la table ronde organisée à l'occasion du 30^e anniversaire du *Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal* (RCEPIM), intitulée « 30 ans au service des enfants et des familles », le 21 novembre 2008.
- Participation à titre de panéliste à la conférence-discussion présentée par le groupe UQÀM *d'Amnistie internationale*, « La pertinence de la stratégie de défense des droits humains dans un contexte politique post-11 septembre 2001 », le 24 novembre 2008.
- Participation à titre de panéliste au forum coparrainé par le *CRIEC de l'UQAM*, le *CRARR*, *l'École des affaires publiques et communautaires de Concordia* et la *Ligue des droits et libertés* portant sur le rapport réalisé par l'Ombudsman de l'Ontario, M. André Marin, sur les opérations de l'Unité des enquêtes spéciales (UES) de l'Ontario, le 24 novembre 2008.
- Organisation du séminaire « Construire nos solidarités sociales par les droits humains » à l'occasion du 60^e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, les 4 et 5 décembre 2008.

- Participation à titre de panéliste à la soirée publique organisée par les programmes *Pro Bono McGill, Université de Montréal et UQAM*, intitulée « Profilage racial et répression ethnique », le 17 février 2009.
- Participation à titre de panéliste dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des femmes de *l'Association des personnes retraitées de l'enseignement du Québec-section de Montréal*, activité portant sur le thème « La justice et la paix : des utopies? », le 6 mars 2009.
- Participation à titre de panéliste au Forum national sur le permis de conduire « Plus », tenu à Ottawa le 24 mars 2009.

2.6 Kiosques

- Colloque « Migrations internationales », *Centre Justice et foi*, les 9 et 10 mai 2008.
- Spectacle de solidarité avec les *Éditions Écosociété*, le 12 juin 2008.
- Assemblée générale du *Conseil central du Montréal métropolitain*, le 10 septembre 2008.
- Soirée publique avec M. Olivier de Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation « Crise alimentaire, droit à l'alimentation et droits humains », le 5 novembre 2008.
- Séminaire « Construire nos solidarités sociales par les droits humains », dans le cadre du 60^e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, les 4 et 5 décembre 2008.
- Journée d'étude de *l'Association des avocats de la défense de Montréal*, le 8 avril 2009.
- Congrès national de *l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ)*, 28 avril 2009.

Annexe 3

Liste des organisations, coalitions et concertations auxquelles la *Ligue des droits et libertés* participe ou dont elle est membre

Campagne publique pour rapatrier Abousfian Abelrazik

Coalition contre les poursuites-bâillons

Coalition de surveillance internationale des libertés civiles (CSILC)

Coalition en faveur de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Coalition Montréal-Nord

Coalition pour l'accès à l'aide juridique

Coalition pour la défense de la confidentialité dans les services de santé et les services sociaux

Coalition pour le rapatriement d'Omar Khadr

Coalition TASER

Concertation de suivi de l'EPU

Conseil canadien pour les réfugiés

Échec à la guerre

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)

Réseau québécois sur l'intégration continentale

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)